

STAND DE TIR INTER-COMMUNAL

CHAMOSON-LEYTRON-SAILLON

TIR EN CAMPAGNE 2020

VENDREDI	28 août 2020	17h00-20h00
SAMEDI	29 août 2020	9h00-11h30 13h00-15h00

TIR MILITAIRE 2020

VENDREDI	28 août 2020	17h00-20h00
SAMEDI	29 août 2020	9h00-11h30 13h00-15h00

RESPONSABLE 2020

« Société de tir l'Ardévaz »



Pour celles et ceux effectuant les deux tirs, il est **obligatoire** de réaliser les tirs dans l'ordre suivant :

- 1^{er} Tir en campagne
- 2^{ème} Tir militaire

A EMPORTER AVEC SOI POUR ACCOMPLIR LE TIR MILITAIRE

- ✓ Lettre circulaire munie des étiquettes autocollantes
- ✓ Livret de service
- ✓ Livret de tir ou livret de performance militaire
- ✓ Arme personnelle avec sa trousse de nettoyage
- ✓ Protection personnelle de l'ouïe
- ✓ Pièce d'identité officielle

